

BAREME DE NOS HONORAIRES

TRANSACTION

ACQUÉREURS (Sur le NET Vendeur) :

- Jusqu'à 99 999 €uros : **4 000 € T.T.C.**
- De 100 000 €uros à 189 999 €uros : **5 500 € T.T.C.**
- De 190 000 €uros à 239 999 €uros : **7 000 € T.T.C.**
- De 240 000 €uros à 349 999 €uros : **8 500 € T.T.C.**
- De 350 000 €uros à 499 999 €uros : **10 000 € T.T.C.**
- A partir de 500 000 €uros : **2 %**

VENDEURS : AUCUN FRAIS D'AGENCE

- Mise en vente : **GRATUITE ET SANS EXCLUSIVITÉ**
- Estimation : **GRATUITE** (Sauf en cas de succession et/ou de rachat de parts : 50 € T.T.C.)

En cas de délégation de mandat (vente ou location), les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

LOCATION SERVICES « A LA CARTE »

	<u>FRAIS BAILLEURS</u>	<u>FRAIS LOCATAIRES</u>
Estimation	GRATUITE	
Entremise (Mise en location, publicités)	Forfait de 50 € T.T.C.	GRATUITE
Visites et constitution du dossier	Forfait de 100 € T.T.C.	Forfait de 100 € T.T.C.
Rédaction du bail	Forfait de 150 € T.T.C.	Forfait de 150 € T.T.C.
Etablissement de l'état des lieux d'entrée et de sortie	2 €/m² T.T.C.	2 €/m² T.T.C.

Honoraires totaux dans la limite du plafond fixé par la loi Alur, soit 11 €/m² maximum.

Honoraires de location « tout inclus » et dus une seule fois, à la mise en place du ou des locataires.

LOCAUX PROFESSIONNELS :

- Visites et constitution du dossier : **Forfait de 200 € T.T.C. par partie**
- Rédaction du bail : **Forfait de 300 € T.T.C. par partie**
- Etablissement de l'état des lieux d'entrée et de sortie : **3 €/m² T.T.C. par partie**

GESTION LOCATIVE PAR UN HUISSIER DE JUSTICE :

5,90 % H.T. soit 7,08 % T.T.C. mensuel sur les loyers et charges encaissés